

Enquête sur les chercheurs/chercheuses en mathématiques recruté(e)s par le CNRS entre 2008 et 2015

Olivier Goubet
Chargé de mission
Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions
olivier.goubet@u-picardie.fr
Août 2020

Il s'agit ici du troisième volet d'une enquête commandée par l'INSMI sur le devenir des chargé(e)s de recherche recruté(e)s via la section 41 du comité national. La précédente enquête portait sur la période 2000-2007 et celle d'avant (effectuée par Stéphane Cordier) portait sur la période 1992-1999. Les modes opératoires des enquêtes sont similaires. Les chercheurs ou chercheuses recruté(e)s en mathématiques sur la période 2008-2015 ont été contacté(e)s par courrier électronique au printemps 2020. Deux relances espacées dans le temps ont été ensuite effectuées. Au total **100** personnes ont été contactées. L'analyse porte sur les **76** personnes qui ont répondu, soit un taux de réponses de 76%. On peut observer une légère diminution (5%) du nombre de réponses. Au-delà des considérations portant sur la crise sanitaire due au coronavirus, on peut se demander si la diminution du nombre de réponses parvenues n'est pas un biais dû à l'internationalisation accrue des recrutements au CNRS en mathématiques, les chercheurs ou chercheuses internationaux recruté(e)s comme CR et reparti(e)s dans un pays tiers ont peut-être moins d'appétence à répondre à une enquête concernant spécifiquement la communauté mathématique française. A noter que pour la présente enquête le questionnaire a été envoyé aussi en anglais quand nécessaire.

Le questionnaire adressé portait sur les questions suivantes

- Date de naissance.
- Thème de recherche (avec un maximum de 80 caractères).
- Laboratoire de première affectation (numéro d'UMR, localisation).
- Situation professionnelle actuelle (grade, corps d'exercice, date de prise de fonction).
- Laboratoire d'affectation actuel.
- Le cas échéant : date de soutenance d'une HDR et titre de cette HDR.
- Qualification CNU éventuelle : si oui, dans quelle section CNU et quelle année.

Nous présentons ci-dessous quelques données issues des résultats de l'enquête.

Répartition nationale et mobilité géographique

Sur ces **76** chercheurs ou chercheuses recruté(e)s, **25** ont été affecté(e)s initialement en Ile-de-France (et **17** en Auvergne-Rhône-Alpes). A l'heure actuelle **31** sont en poste en Ile-de-France, **36** en province et **9** à l'étranger (certain(e)s en détachement ; difficile de savoir par conséquent s'il s'agit de départs provisoires ou définitifs). Plus précisément **13** chercheurs ou chercheuses ont rejoint l'Ile-de-France en partant de la province, quand **3** faisaient le chemin inverse. De province à province **5** chercheurs ou chercheuses ont connu une mobilité, quand **6** ont changé d'affectation à l'intérieur de l'Ile-de-France même. Un(e) recruté(e) sur deux à peu près a connu une mobilité.

Quelle comparaison est pertinente avec les résultats des enquêtes précédentes ? On ne peut que constater une attractivité un peu plus grande de la région Ile-de-France pour les questions de mobilité.

	1992-1999	2000-2007	2008-2015
Affectation initiale en Ile-de-France	43%	44%	33%
Affectation en Ile-de-France au moment de l'enquête	40%	43%	41%

Evolution dans la carrière. Habilitation à diriger des recherches et nomination à l'Université.

Sur les **76** chercheurs ou chercheuses recruté(e)s sur la période d'étude, **19** occupent des postes à l'Université, le plus souvent un poste de professeur(e) (ce chiffre comprend les nominations à l'étranger, parfois sur des postes d'assistant-professeur(e), parfois en détachement). Sur les **10** personnes recrutées en France sur des postes de professeur(e), seules **2** n'ont pas changé de lieu d'exercice. Par ailleurs **10** chercheurs/chercheuses sont devenu(e)s directeur/directrice de recherche CNRS. Sur ces **10** recrutements au titre de DR, **7** ont été accompagnés d'une mobilité. Par ailleurs, sur les **56** personnes encore chargé(e)s de recherche à l'heure actuelle, **14** ont connu une mobilité.

Pour comparaison avec les enquêtes précédentes: il y a eu moins de mobilité du CNRS en direction des universités françaises. Deux explications peuvent être avancées. La diminution notable du nombre d'emplois en mathématiques dans les universités françaises, mais aussi un changement de stratégie possible des chargés de recherche ciblant plutôt un recrutement DR (nous rediscuterons aussi ce point au moment de regarder les qualifications au CNU).

	1992-1999	2000-2007	2008-2015
Nomination à l'Université comme professeur	41%	33%	13%
Recrutement comme DR au CNRS	7%	16%	9%

A noter aussi les deux chiffres suivants. Parmi les chercheurs ou chercheuses recruté(e)s PR à l'Université, le temps moyen entre le recrutement initial au CNRS comme chargé(e) de recherche et le recrutement PR est de **5.5** années, alors que le temps moyen entre recrutement CR et le recrutement DR au CNRS est de **8.85** années. La différence est notable et l'écart est stable par rapport à la précédente enquête.

Soutenir une habilitation à diriger des recherches est un passage obligé pour une carrière universitaire française (notons que même si ce n'est pas obligatoire l'usage est aussi d'avoir une HDR pour être recruté DR). Parmi les **76** chercheurs ou chercheuses concerné(e)s par l'étude, **40** ont d'ores et déjà soutenu une HDR, soit un taux de 53%. Le temps moyen pour

soutenir une HDR après recrutement comme CR au CNRS est de **5.7** années. Enfin la qualification au CNU (essentiellement en 25 ou 26eme section, mais aussi parfois dans des sections voisines comme traitement d'image) concerne **25** chercheurs ou chercheuses, soit 62,5% de ceux qui sont titulaires de l'HDR.

Rattachement aux sections du conseil national des universités (CNU)

25 chercheurs ou chercheuses ont obtenu leur qualification au CNU pour concourir sur les postes de PR. La ventilation des informations par section s'écrit

Qualification obtenues	2000-2007	2008-2015
CNU 25	22	11
CNU 26	12	14

Ce chiffre en diminution de 29% par rapport à l'enquête précédente corrobore l'idée de la préférence d'une carrière au CNRS à un recrutement PR. Néanmoins, les chiffres du tableau ci-dessus sont à considérer avec précaution. Il est incongru de faire des statistiques sur des petits échantillons. La même remarque s'applique avec plus d'acuité encore à la section suivante.

Quelques questions relatives au genre

Sur les **76** personnes ayant répondu au questionnaire, **16** sont de genre féminin. Ce chiffre est encore faible mais en nette augmentation par rapport à l'enquête précédente. Seules **4** ont soutenu une HDR (durée moyenne écoulée entre le recrutement comme CR au CNRS et la soutenance de l'HDR **6 ans**). Une personne est devenue professeure des universités, trois directrices de recherche au CNRS, deux occupent des postes dans des universités étrangères (ne nécessitant pas une HDR). Pour les questions liées à la mobilité, **7** ont changé d'unité de recherche entre la date de leur recrutement comme chargée de recherche CNRS et leur affectation actuelle. Certaines chercheuses au CNRS concernées par l'enquête m'ont signalé à juste titre le biais important lié aux maternités sur la période de l'enquête; à titre d'illustration 25% des chercheuses et 60% des chercheurs ont soutenu une HDR au moment de l'enquête.

Remerciements

Merci à Philippe Briand, Catherine Matias et Michèle Morot (INSMI CNRS) pour leur concours à cette enquête.